

lettre de tribunal pour verification de regroupement familial

Par **nabilr4**, le **01/06/2010** à **14:27**

Bonjour, et merci beaucoup pour votre site.

En effet je suis un étranger entré en France par la procédure de regroupement familial le Août 2007, je vis encore avec ma femme elle aussi étrangère, j'ai une carte de séjour de 10 ans pas d'enfant, je travaille en CDI et elle aussi. Le 26/10/2010 elle a reçu un Courier du tribunal de Cergy pontoise ,c'est moi qu'il a trouvé dans notre boite ,je n'ai pas vu son contenu ,c'est ma femme qu'elle a lu le lendemain, ma femme m'a dit qu'elle a appelé le tribunal pour savoir l'objet du courrier ,elle m'a dit que le tribunal a demandé qu'elle doit écrire une lettre où elle peut expliquer comment va notre vie de couple . Pour moi, je veux savoir est ce que c'est normale que le tribunal demande ça de ma femme d'écrire cette lettre malgré que notre vie a duré 2ans et 10 mois dés mon arrivée en France, et elle dure encore ? merci beaucoup votre réponse

Par **etrangers sans droit**, le **02/06/2010** à **11:31**

bonjour

je vous conseille d'écrire au tribunal pour demander au nom de quoi il veut ces renseignements (loi, procédure, enquête ...?)avant de répondre
interroger aussi la préfecture